



Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

Dimanche 10 mai. — SAINT ANTONIN

Paris 8 mai 1914

La journée

Les fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans, sont purement civiles. Les fêtes religieuses auront lieu dimanche.

Les souverains dansont sont arrivés en Angleterre d'où ils viendront en France.

Les Etats-Unis vont porter à 400 000 hommes, limite maxima fixée par la loi, l'effectif de leurs troupes au temps de paix.

Pour sceller sa réconciliation avec la Russie, le roi de Monténégro trait prochainement à Saint-Petersbourg un complot de prince héritier.

Les constitutionnalistes mexicains prétendent avoir remporté de grandes victoires dans le centre du Mexique. Sur la côte Pacifique, Maximal serait capitulé entre leurs mains.

Le prince Alexandre de Teck est nommé gouverneur général du Canada.

Les pourparlers vont reprendre à Santi-Garanta, entre Epirottes et Albanais, sur la demande de ces derniers.

Le fils du président de la République des Etats-Unis a épousé M. McO Adoo.

Albanais et Epirottes se sont furieusement battus jeudi à l'est de Coritza.

Gillaume II a assisté aujourd'hui, près de Colmar à des exercices militaires.

L'empereur François-Joseph a passé une bonne nuit.

Les troupes serbes auraient franchi la frontière albanaise au nord-ouest de Dibro, auraient occupé les hauteurs environnantes et les auraient fortifiées.

ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier, le 7 mai :

CAS DE CONSCIENCE ÉLECTORAL

Malgré les explications très claires du catéchisme électoral de Mgr Sevin, certains catholiques se demandent encore, par exemple, si on peut en conscience voter pour un candidat moins mauvais sous certaines conditions et dans les circonstances ordinaires. Or, la réponse affirmative n'est pas douteuse. L'explication de Mgr Sevin est conforme aux enseignements des théologiens romains qui reconnaissent que, en présence de deux candidats mauvais, seul le moins mauvais, signalé par Mgr Sevin lui-même, on peut se permettre d'opter pour le moins mauvais.

LE PAPE ET L'ARBITRAGE AMÉRICAIN

Le Pape a fait télégraphier à l'archevêque de Mexico son désir de voir accueillir la proposition d'arbitrage des Etats sud-américains, priant l'archevêque de faire connaître au général président et à toutes les personnes influentes en souhaitant que forme le Saint-Siège pour la prospérité du Mexique catholique.

AUDIENCES PONTIFICALES

Le Pape a reçu ce soir dans la salle du Consistoire les professeurs et les élèves des Séminaires romains du Latran, du Vaticane et Léonien. Il recommanda aux séminaristes la piété, la discipline et l'étude.

VIENT DE PARAITRE

Les Aventures merveilleuses du clown Trois-Pommes

par P. SEGONZAC

Un vol. de 283 pages (44 volume de la Nouvelle série Bijou, Roumans). Couverture en couleurs. Éléphant format allongé. Broché, 0 fr. 60; port, 0 fr. 10. Relié, 1 fr. 10; port, 0 fr. 15.

Réclut vivant, amusant, qui aura le plus grand succès auprès des lecteurs populaires; les jeunes surtout passeront à lire d'agréables moments.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

LA FRANCE DE ROUBAIX-TOURCOING 5 CENTIMES. BUREAUX: LILLÉ 2, 15, rue d'Angleterre. Telephone: 672. BUREAUX: ROUBAIX - 35, rue du Vest-Abrévéré. TOURCOING - 85, rue des Ursulines.

La France éducatrice de l'Allemagne

Parmi les adversaires les plus dangereux du progrès intellectuel, il faut faire figurer les idées toutes faites. La civilisation actuelle, et notamment la civilisation française, en est saturée; on commence, à vrai dire, à s'en débarrasser; les mots droit du nombre, droit au bonheur, etc., etc., pour citer deux exemples pris au hasard entre mille autres du même acabit — perdent peu à peu le cortège d'assentiment obligatoire qui les a si longtemps et si acalidement accompagnés. A côté de ces grandes et gigantesques idéologies, il en existe un certain nombre de plus particulières, non moins nobles, mais qui, comme les premières, dontent aujourd'hui des signes visibles de décadence et de mort. La supériorité hypothétique des Anglo-Saxons, par exemple, est déjà enterrée. Voici qu'un universitaire érudit, M. Reynaud, s'est voué à une tâche non moins urgente et non moins utile que celle qui a consisté à jeter bas les Anglo-Saxons d'un trône usurpé. En effet, avec ses Origines de l'influence française en Allemagne, dont le premier tome est paru, et surtout son Histoire générale de l'influence française en Allemagne, qui vient de paraître, il établit un certain nombre de principes que nous avions tout à fait oubliés depuis quarante ans et plus, et que voici :

1° Les deux époques les plus brillantes de la civilisation allemande coïncident avec celles où elle a été le plus étroitement dépendante de nos mœurs et de nos idées ; 2° La civilisation allemande, dans son ensemble, n'est qu'un simple prolongement de la civilisation française ; 3° C'est une civilisation purement réceptive ; 4° Entraînée par le mouvement civilisateur, la dernière de toutes les nations occidentales, l'Allemagne, n'a jamais pu prendre une évangé quelconque sur ses rives pour l'ensemble de sa culture. A ces constatations d'un long et minutieux travail, M. Reynaud oppose naturellement les contre-parties qui en découlent. La plus intéressante est notamment celle qui se rapporte aux grands peuples de l'ouest et du sud de l'Europe, l'Allemagne, d'une obéissance remarquable et du souci prépondérant de ses intérêts matériels, a pu mettre à profit d'une façon brillante leurs initiatives diverses. Autre contre-partie non moins suggestive : la longue domination du génie français sur l'Allemagne a eu un effet en apparence paradoxal, mais parfaitement logique au fond : celui de dresser le patriotisme allemand surtout contre la France. Tel est le suc du livre excellent dont je voudrais parler aujourd'hui. Certes, toutes ces thèses ne coïncident pas pleinement avec l'ensemble de nos préférences politiques ou religieuses, et il y a, pour ce motif, quelques réserves à faire à son sujet. Ces réserves ne sont pourtant pas capitales et même, à un certain air qui y circule, l'ouvrage de M. Reynaud nous démontre que le jeune Universel française a tout l'air de se débarrasser, une fois pour toutes, des nuées insolentes et dévastatrices qui ont fait de la Sorbonne, depuis 1880 jusqu'à nos jours, l'Olympe absurde ou calamiteux, objet de la risée publique et déshonneur du cerveau français, que nous connaissons.

petite la-collonade, mais qu'un à tort dénié sans raison, M. Reynaud nous montre dans ces Francs celtisés qui viennent s'installer chez nous et qui, romanisés, deviendront les Français, non point tant les interrupteurs de la tradition romaine que les rattachés de la tradition celtique. Quand la France définitive commencera à émerger du chaos protomédiéval, elle portera au jour bien des traits que la Gaule romaine avait oubliés, mais que la Gaule gauloise aurait reconnus comme les siens propres.

Cette France cello-latine qui s'affirme exercera, dès Charlemagne, sur les barbares ludesques une influence prédominante qui, lentement et puissamment secondée, atteindra son apogée à la fin du XII^e et au commencement du XIII^e siècle. Ses véhicules presque uniques sont la chevalerie chrétienne et la Papauté, deux institutions étroitement coordonnées, et coordonnées par la France. Autour de la chevalerie idéalisée par l'Eglise et portée par elle au maximum de son rendement et de sa perfection, il naît une civilisation de premier ordre, synthétique et suprêmement française, dont l'Allemagne et doule subit le fruit, le ne puis que renvoyer à la description lumineuse que M. Reynaud fait de l'hégémonie française dans ce moyen âge que ses colormateurs ou que ses maladroités thuriferaires ont contribué à faire méconnaître. Mais notons avec lui le rôle rose de pair qu'il assigne dans cet essor à l'abbaye de Cluny. C'est Cluny qui incarne, en effet, notre noblesse suprême à cette époque ; c'est Cluny que sortent les Papes français, dompteurs du Saint-Empire, et les légions de moines réformateurs des couvents allemands et instaurateurs de l'hégémonie française en Allemagne. A cette période d'une expansion quasi légendaire succède malheureusement une autre période moins brillante. Tandis que l'aristocratie française idéaliste se débite, la bourgeoisie allemande utilitaire prend des forces. La haine antécédente au couvent, le marchand au chevalier. Non que l'Allemagne cesse de s'abreuver à nos sources claires. Même à ses périodes d'ascendant sur nous, elle

nous emprunte plus que nous ne lui devons, mais elle prend conscience de son génie, sentimental et individualiste, contraire au bel ordre rationnel français. Pour que nous retrouvions une seconde fois en Allemagne la place que notre supériorité nationale nous assigne, il faudra que les circonstances s'y prêtent : établissement de la bourgeoisie allemande, floraison nouvelle de l'aristocratie française; car, suivant M. Reynaud, c'est dans sa bourgeoisie que l'Allemagne incarne son être de prédilection, tandis que la France, quand elle est forte et domine les nations, ne se retrouve jamais si bien que dans ses aristocrates. Ces deux conditions, qu'il déplore du reste, se trouveront réalisées au XVIII^e siècle.

On assiste alors à une inondation irrésistible de l'idéal français en Allemagne; tel qu'il se concrétise en Louis XIV, dans les institutions civiles, militaires et économiques loutteuorziennes, dans la littérature qu'il aime. Non seulement l'Allemagne plagie avec ferveur notre droit, nos métiers et nos peintres, mais elle tombe à nos pieds se met à nous solda, entre en pension chez nous. Elle transcrit nos ouvrages, parlià notre langue ou la démerque. La révocation de l'Edit de Nantes précipite en Allemagne les calvinistes français par milliers. Ce sont les théoriciens militaires français et les officiers et soldats français immigrés qui créeront ainsi, à la lettre, les armées de Frédéric II et les cadres toujours existants de l'armée allemande. A un moment donné, il n'y en avait pas moins de vingt-cinq mille dans ses bataillons et à leur tête. Que des exemples seraient savoureux ! Mais il faut savoir se borner.

Cette énergie et totale incursion de la France en Allemagne dure jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. L'aventure napoléonienne n'est qu'un épisode posthume et sans lendemain. Déjà la conjonction des forces qui formaient la supériorité française militante était dissoute. M. Reynaud n'est pas tendre pour les abominables doctrines du XVIII^e siècle qui nous ont affaiblis depuis deux siècles. L'Allemagne, du reste, n'a rien gagné à perdre son tuteur traditionnel. Elle s'inspire toujours de nous, en sourdine et indirectement; mais, privée de l'enseignement clair et distinct qu'elle ne peut trouver chez le dominateur français accepté, elle se débat dans sa formidable impuissance d'expression, tandis que nous méconnaissions notre propre esprit. Voilà, dans ses grandes lignes, comment M. Reynaud développe une thèse éminemment saine pour nous plaire. Son ouvrage, qui restera, n'est pas seulement un lémoïn intéressant à consulter, d'une érudition multiforme, mais encore il fait penser, agile des idées fécondes et pousse à l'action. Il signifie peut-être que la France veut se ressaisir.

R. T.

Lettre de S. Em. le card. de Cabrières à l'« Eclair de Montpellier »

Le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, vient d'adresser la lettre suivante au Journal royaliste l'Eclair de Montpellier :

Monsieur le directeur, A la suite du Matin et du Journal des Débats, de l'Intransigeant, et, probablement, de beaucoup d'autres feuilles publiques, l'inuuecha de M. Casimir-Périer à Pézenas est attribué à un mot d'ordre de l'évêché. L'Intransigeant le croit, s'en étonne avec raison et se demande où l'évêché de Montpellier se est arrivé et s'il est réellement résolu à recommencer la politique du pire. L'évêché de Montpellier a été expliqué dans une note que la Semaine religieuse a publiée à ce sujet, et qui ne recommandait aucun candidat personnellement. Elle exhortait les électeurs à voter, elle blâmait l'abstention qui, en certains cas, est une faute véritable, elle demandait à tous les candidats sans distinction de promettre qu'ils soutiendraient la liberté religieuse autant et plus que toutes les autres libertés véritables, et c'était tout. M. Casimir-Périer peut regretter de n'avoir pas été élu, mais il se trompe en essayant d'attribuer à l'évêché le peu de zèle des électeurs à voter pour lui. Agréés, Monsieur le directeur, mes affectueux et dévoués respects. Cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans

Les fêtes de Jeanne d'Arc ont commencé jeudi soir par un temps épouvantable. C'est un vain que M. Pabier, maître-saboteur des fêtes de la Pucelle, a tenté de faire oublier la grandiose et reconfortante cérémonie de la remise de l'étendard : la foule était naturellement sans enthousiasme. Dimanche aura lieu la fête à la cathédrale. A 9 h. 1/2, entrée des évêques, précédés de l'orfèvre et de l'étendard de Jeanne d'Arc. Messe pontificale, célébrée par le cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry, Panagiotique par Mgr Marty, évêque de Montauban.

La messe en musique sera chantée par la maîtrise de la cathédrale, la Société chorale Jeanne d'Arc, la Schola du Grand Séminaire, sous la direction du maître de chapelle, M. Marcel Laurent.

Après-midi, à 3 heures, vêpres, allocution par Mgr Touchet. Salut solennel. De toutes parts nous arrivent des programmes de fêtes magnifiques en l'honneur de Jeanne d'Arc : il nous en vient de grandes villes

L'escadrille d'avions de Tunis dans l'Afrique du Nord



LE RAID AÉRIEN TUNIS-OUJDA

Le départ de Tunis et le groupe des officiers composant l'escadrille. De gauche à droite, en haut : Maréchal des logis Benoist, lieutenant Choutit. En bas : lieutenants Ménard et Battil. Une escadrille d'avions militaires de Tunis, composée des lieutenants Battil, Choutit, Ménard, les maréchaux de logis Hurard et Benoist, est en ce moment un raid de 3 500 kilomètres en Algérie, au Maroc et retour en Tunisie. Voici l'itinéraire exact que l'escadrille se propose de suivre : 1° De Tunis à Oudja par Sekof (Tunisie), Ain-Beida, M'Sila, Chellala, la Krader, El-Aricha (Algérie); 2° D'Oudja à Colomb-Béchar par Tendrara et Bou-Denib (Maroc); 3° De Colomb-Béchar à Gables par Ain-Sefra, Géryville, Laghouat, Biskra (Algérie) et Tazerzait (Tunisie); 4° De Gables à Tunis par Bfraz.

Le drapeau français flottera bientôt sur Taza

Le drapeau français flottera sur Taza. L'Agence Havas communique en effet l'information officielle que voici : On annonce que c'est vraisemblablement le 10 courant qu'aura lieu le nouveau bond en avant des troupes du général Gouraud. Le commandant de la région de Fez établit un poste chez les Tzouls, à mi-distance entre Taza et Faza. Une fois nos troupes installées en ce point, le général Baumgarten franchira les 28 kilomètres qui séparent M'Goun de Taza, et les deux généraux ne seront plus alors séparés que par une étape de 30 kilomètres. Les liaisons militaires existent donc en fait. Si le général Gouraud, qui opère du côté marocain, fait son bond dimanche prochain, il est probable que le général Baumgarten, qui opère du côté algérien, fera le sien le même jour. Le 10 mai sera donc un jour capital au point de vue de l'opération projetée. Il ne faut pas oublier que le 10 mai n'est pas seulement le jour du scrutin de ballottage, mais qu'il est aussi le second jour de la pleine lune. Or, les généraux qui dirigent l'affaire de Taza, s'ils se soucient peu du scrutin de ballottage, se préoccupent fort, par contre, de la pleine lune, qui permet aux colonnes de marcher et d'avancer la nuit. Enfin, l'itinéraire prévu du voyage officiel de M. Noulens prévoit sa présence à Oudja — ou dans les environs — le 11 mai prochain.

Les Français hors d'Alsace-Lorraine

La nomination du francophobe von Dallwitz comme statthalter d'Alsace-Lorraine n'a pas tardé à se manifester par des faits. Ces faits ce sont les ruineuses persévérances d'expulsion de Français d'Alsace-Lorraine — il y en a 13 000 — et la campagne de presse pangermaniste menée à cette occasion. A Berlin et à Strasbourg, dans les milieux officiels, on demande de façon catégorique une expulsion en masse de tous les Français habitant l'Alsace-Lorraine. Il y aura certainement des expulsions individuelles. Il est impossible de savoir, en ce moment, à Berlin, quelle sera leur étendue. On connaît déjà une certaine nombre de cas individuels, 500 à 600 Français seront expulsés ? Nul ne peut le dire encore. C'est en tout cas le régime de la poigne de fer qui commence, et il semble que l'on veuille appliquer à l'Alsace-Lorraine le système en honneur dans le Schleswig. Le programme donné à M. von Dallwitz, ceci est certain, est : « Germaniser ». Pour cela les Allemands n'hésiteront pas à violer les conventions internationales. Quoi qu'il en soit, si, par héme de recat par tantomnie, le gouvernement allemand expulse d'Alsace-Lorraine 1 Français, le gouvernement français doit expulser 10 Allemands de France; si le gouvernement allemand expulse 100, le gouvernement français doit expulser 1 000, 1 000 Français de France. Il y a, en effet, trente fois plus d'Allemands en France qu'il n'y a de Français en Allemagne. Nous n'exagérons rien en recommandant de décapiter simplement les représailles nécessaires. Si le gouvernement français continue à s'humilier devant l'Allemagne, il sombrera dans le mépris public. A l'Office des Affaires étrangères de Berlin, on se montre très réservé au sujet des mesures prises par le gouvernement d'Alsace-Lorraine à l'égard des Français qui y sont domiciliés. On dit un pas avoir de raisons de crainte

Retrait général du permis de séjour de tous les Français

Retrait général du permis de séjour de tous les Français, mais on ajoute qu'il est parfaitement possible que les autorités locales prononcent des expulsions individuelles par mesure de police intérieure, comme peuvent le faire tous les gouvernements confédérés, et qu'au surplus à Berlin on manque de détails précis sur cette affaire. A Strasbourg, on se montre fort réservé dans les milieux officiels. Au ministère d'Alsace-Lorraine on affirme que la nouvelle, suivant laquelle le permis de séjour serait refusé à tous les Français résidant en Alsace-Lorraine ne repose sur aucun fondement. Une mesure telle que l'expulsion de tous les Français de l'Alsace-Lorraine est dit-on, irréalisable, et il n'est pas dans les intentions du gouvernement actuel de prendre des mesures qui auraient un effet aussi désastreux. Plusieurs personnes de nationalité française résidant à Strasbourg ont été interrogées à ce sujet. Aucune d'elles n'a reçu avis que son permis de séjour ne lui serait plus accordé. Tel est le son de cloche officiel. En réalité, il paraît certain que quelque chose se prépare et qu'on est très empressé de la divulgation de ce quelque chose par la presse. Néanmoins, outrons l'œil et ne nous laissons pas humilier. La presse anglaise commence à étouffer de l'incident. Le Daily Chronicle en particulier estime que la situation pourra devenir sérieuse si les autorités allemandes réalisent leur intention d'expulser d'Alsace-Lorraine tous les Français qui n'optent pas pour la nationalité allemande. Un tel acte, dit-il, serait une infraction au traité de Francfort, qui assure aux Français le traitement de la nation la plus favorisée.

GAZETTE

M. Charles Dumont et les fournisseurs marrons

Il y avait une fois à Saline (Jura), un maire, nommé M. Champion, qui depuis plusieurs années, fournissait à l'hôpital, dont il président le Conseil d'administration, du vin, du cidre, du lait, du sucre, du charbon, etc., etc. L'affaire fut connue. La justice interrogea le maire de Saline. Celui-ci avoua tous les faits qui lui étaient reprochés, et le Parquet déclara de le poursuivre. En pareil cas, l'adjoint au maire de Quincy (Doubs), président du Conseil d'administration de cette ville, venait précisément d'être condamné à 7 000 francs d'amende pour avoir fourni une pièce de vin à l'hospice. Qu'allait-il, à ce compte, advenir du maire de Saline ? A la surprise générale, le garde des sceaux donna l'ordre d'enterrer l'affaire Champion. Quelqu'un était intervenu dans l'intervalle, et ce quelqu'un n'était autre que M. Charles Dumont, candidat assouffé, auquel son concurrent, M. Maurice Bouvet, donne une rude chasse en ce moment. Ce sont des interventions de ce genre que la Commission parlementaire d'enquête blâmait, il n'y a pas même un mois.

Le truquage électoral

L'enveloppe électorale a donné lieu à un nouvel ordre de fraudes, est-il annoncé. Dans une commune du Midi, un fraudeur avait pris la précaution d'inscrire dans chaque enveloppe une mine bande de peacheur, portant le nom du concurrent. Le résultat de cette disposition que les enveloppes étaient annulées quand les deux noms étaient différents, ainsi que le veut la loi, était d'introduire dans leurs enveloppes des suquets remplis d'huile et ainsi plus de 150 bulletins se trouvaient maculés et irrégulièrement lisibles. La Commission de